

Le CNSHSCT interpelle Stéphane RICHARD

Lors du CNSHSCT (Comité National Santé Hygiène Sécurité & Conditions de Travail) des 22 et 23 juin 2010, une déclaration intersyndicale a été remise à Stéphane Richard pour demander que le nouveau France Télécom soit plus visible pour l'ensemble des salariés.

Pour que ça change vraiment !

Extraits...

La **crise interne** à France télécom rendue publique depuis de nombreux mois et les réactions des salariés auront contraint la direction à ouvrir des négociations sur le stress avec les organisations syndicales du Groupe.

Malgré la signature d'accords à l'issue des premières négociations, la situation est toujours marquée par un personnel en souffrance et qui attend de la Direction des **changements réels et concrets** notamment dans l'organisation et les conditions de travail qui doivent marquer une rupture avec les années précédentes...

Les personnels attendent encore des **mesures concrètes**. La direction doit mettre en œuvre les actes forts exigés par le personnel et satisfaire son obligation de résultat en matière de risques psycho sociaux...

Nos organisations syndicales et le personnel souhaitent vous interpeller, Monsieur le Directeur Général pour en finir avec une gestion très largement orientée sur une **logique financière** de l'opérateur historique des télécoms.

- Il faut une amélioration significative de l'emploi, de l'insertion des jeunes, de la réinternalisation de certaines activités et la gestion des âges doit être au cœur de l'action de l'entreprise.

- Il faut aussi que le groupe France Télécom Orange mette en œuvre sans retard tous les investissements nécessaires à la satisfaction des clients et du public et à la qualité du service qui leur est dû.

Il faut répondre vite et bien aux attentes du personnel !

Vous avez multiplié les annonces en direction des salariés et leurs organisations syndicales... Il est temps de passer aux actes en injectant des moyens humains et financiers **pour que ça change vraiment !**

En réponse, **Stéphane Richard** a réaffirmé que « les actions urgentes entreprises soient prolongées dans le temps. Le sens des accords déjà signés font parti intégrantes du projet industriel qui sera divulgué le 1er juillet. S'agissant des recrutements, l'objectif des 3500 pour 2010 est en cours de réalisation. C'est une **rupture forte** par rapport aux années précédentes. Sur les **négociations locales**, elles sont en cours. Bien sur que cela doit aller plus loin et plus vite mais ca bouge... il faut **maintenir la pression**. Mais l'environnement concurrentiel est là et ce sont nos clients qui nous font vivre. Sur la politique d'un **dividende** élevé, ce modèle doit être réinterrogé. Il y aura un **débat sur cette question** ».

SYSTEME DE SANTÉ AU TRAVAIL

C'est pour bientôt ?

INVENTEUR DU FIL À COUPER.
LE BEURRE ATTENDANT QUE SON
COLÈGUE AIT FINI D'INVENTER
LE BEURRE POUR POUVOIR
TESTER SON INVENTION



C'est le feuilleton qui dure depuis de nombreuses années. Notre système de santé n'est toujours pas agréé du fait d'un manque de moyens criant. Aussi, un agrément provisoire devrait être pris par la direction du travail afin de pallier au vide juridique. Un nouveau dossier devrait être à nouveau présenté début 2011 pour qu'enfin le S.S.T. soit conforme avec les obligations légales.

Rapports annuel des médecins du travail :

64 rapports qui démontrent une fois encore, de l'extrême difficulté des conditions d'exercices des médecins du travail.

Outre le problème de vétusté de certains locaux, d'une proximité territoriale inégale et de l'absence d'un outil informatique de gestion, le rapport pointe une charge de travail ne permettant pas d'effectuer les actions prioritaires en milieu de travail notamment de conseil en

matière de prévention primaire des risques pour la santé. De plus, moins de la moitié des médecins exercent à temps plein. Par rapport aux visites médicales exigées par la réglementation, le nombre réalisé aboutit à un taux de 64% seulement. Par contre, on constate le doublement des visites à l'initiative de l'employeur, témoignant de l'inquiétude du management.

26 médecins s'expriment sur leur activité.

Rien de neuf sous le soleil, les annonces faite par la Direction ne semblent pas avoir totalement convaincu les médecins. Certains notent même que «le management par la pression s'est accentuée en 2009 : objectifs commerciaux toujours plus ambitieux, nouvelle PVV ... » d'autres formulent le souhait que les salariés retrouvent « le pouvoir d'agir en situation de travail »

En ce qui concerne les managers, ils soulignent le fait qu'ils sont «en situation de fragilité ne disposant pas des marges de manœuvre pour peser sur l'organisation du travail et sa déclinaison opérationnelle» Enfin un grand nombre regrettent que l'entreprise ne l'ai pas écouté en temps utile.

Ce rapport illustre une fois de plus l'urgence de modifier la situation actuelle à tous les niveaux de l'entreprise.

Suicide de notre collègue Michel DEPARIS : une reconnaissance attendue !!!

Le 14 juillet 2009, Michel Deparis, architecte réseau affecté à Marseille, a mis fin à ses jours à son domicile. Il laisse une lettre, dans laquelle il met en cause son travail comme la seule cause de son suicide. Lors de la séance du 10 juin 2010, la **Commission de Réforme** devant statuer sur la reconnaissance du **suicide de Michel DEPARIS**, en accident de service, n'a pas accepté d'étudier ce dossier à la lumière des documents présentés par les représentants du personnel. Elle ne s'est appuyée uniquement sur les seules conclusions du rapport de l'IGAS (Inspection Général des Affaires Sociales). Les documents qu'ils souhaitaient voir examiner étaient notamment le rapport du groupe d'analyse et de prévention adopté en séance de CHSCT UPRSE Sud le 22 janvier 2010, le rapport Technologia présenté en séance de CHSCT le 31 mai 2010, ainsi que les annexes d'un rapport comportant la lettre de Michel DEPARIS et quelques échanges de mails très explicites sur le mal-être de Michel DEPARIS. **Aussi, les représentants du personnel ont donc refusé de participer au vote afin de bien marquer leur désaccord.**



Les membres du CNSHSCT ont demandé que soit respecté l'ensemble de la procédure qui doit conduire, en toute logique à la reconnaissance de ce suicide en accident de service. Une nouvelle commission de réforme est prévue le 8 juillet en présence du secrétaire du CHSCT et de l'inspecteur de l'IGAS.

Stéphane Richard a dit qu'il était prêt à assumer ce suicide en accident de service. À suivre donc...